



PROJET DU GOUVERNEMENT DU SENEGAL

PROGRAMME D APPUI A LA MISE EN ŒUVRE DES OPERATIONS DE DEMINAGE HUMANITAIRE EN CASAMANCE



Programme des Nations Unies pour le développement

Effet de l'UNDAF et indicateur

Effet UNDAF 3.6. Prévention des crises, des catastrophes naturelles et des épidémies.

Les capacités des institutions nationales, locales et communautaires pour mieux gérer les crises, les catastrophes naturelles et les épidémies et pour y répondre rapidement sont renforcées.

Lien avec les lignes de service du Cadre de financement pluriannuel du PNUD

- Lutte contre les mines

Produits escomptés (PE)

Le projet cherche à renforcer la paix et la sécurité ainsi que soutenir la reconstruction économique de la région naturelle. La Stratégie de lutte anti mines en Casamance est élaboré et mise en œuvre conformément à la Convention d'Ottawa.

1. Installation et fonctionnement du CNAMS à Ziguinchor réalisés
2. Mise en œuvre des actions de déminage humanitaire

Narratif

Le projet vise à apporter une assistance au Gouvernement de la République du Sénégal (GRS) pour développer les structures et institutions nationales compétentes qui lui permettront de planifier, coordonner, contrôler et superviser les opérations de lutte antimines à mettre en œuvre en appui du Programme de Relance des Activités Economique et Sociales en Casamance (PRAESC) ainsi qu'à d'autres programmes de développement et projets humanitaires dans la région naturelle de Casamance.

A travers le renforcement des Capacités du Centre National d'Action Antimines du Sénégal, le projet facilitera la mise en œuvre des opérations de la Stratégie Nationale de lutte contre les Mines et appuiera les institutions (Commission Nationale, CNAMS, ANRAC, ARD) jouant un rôle primordial dans la mise en œuvre d'opérations de lutte antimines dans le but de renforcer la dynamique du processus de paix, permettre la réinstallation des personnes déplacées par le conflit et favoriser la reconstruction et le développement socio-économique de la région (projets agricoles, sociaux, infrastructures, etc.).

Les composantes principales du projet sont :

- Appui Institutionnel au CNAMS,
- Appui à la mise en œuvre des opérations de déminage humanitaire

Période du programme: 2008-2013

Composante du programme : Déminage Humanitaire

Titre du projet: Projet d'Appui à la mise en œuvre du Déminage Humanitaire en Casamance

Numéro du projet: _____

Durée du projet: 4 ans

Modalité d'exécution: DEX

Budget total : 4 Millions Euros

Contributions prévues :

Commission Européenne : 4 Millions Euros

Signé au nom :

Du Gouvernement du Sénégal

Du PNUD

Signature
Ministre d'Etat
Ministre de l'Economie
et des Finances
Abdoulaye DIOP

Titre

Date

29 OCT. 2009

106 NOV. 2009

Boubou Dramane CAMARA
Directeur de Pays